



Mémoire présenté
par le
Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)

dans le cadre des Audiences populaires
pour le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan

organisées
par le Collectif Échec à la guerre

Centre St-Pierre – Salle Marcel-Pepin
Montréal

Le 9 février 2008

Exigeons le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan !

Organisation régionale affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe 92 000 travailleuses et travailleurs œuvrant dans tous les secteurs d'activité et répartis au sein de plus de 400 syndicats sur les territoires de Montréal, de Laval, du Nunavik et de la Baie James dans le Grand Nord québécois.

Lors du 33^e congrès qui s'est tenu en juin 2007, les délégué-es ont adopté une série de propositions portant spécifiquement sur l'intervention militaire du Canada. Il va de soi qu'à ce chapitre, la question afghane a été au centre de nos préoccupations.

Un travail de formation et d'information avait été entamé et des discussions avaient été entreprises plusieurs mois avant que l'on se prononce sur la question afghane, laquelle est si complexe tant les avis du mouvement pacifiste ne sont pas toujours convergents. Dans ce contexte, nous pouvons observer deux tendances face à la présence militaire en Afghanistan : l'une exigeant le retrait immédiat des troupes canadiennes et l'autre demandant une transformation du type d'intervention. Cette dernière propose que l'intervention ne soit plus sous l'égide de l'OTAN mais bien de l'ONU, et qu'elle se situe davantage en renfort aux organisations humanitaires qui sont présentes en Afghanistan. C'est sur ce dernier aspect que nous avons surtout réfléchi.

Plusieurs acteurs dans l'espace public laissent entendre que l'intervention militaire canadienne en Afghanistan ne peut se comparer à celle de l'Irak et qu'elle doit davantage se comparer à une mission humanitaire qu'à une intervention offensive. Selon nous, ce rapprochement qui est fait entre l'intervention militaire canadienne et le concept de mission humanitaire doit être analysé, non seulement au regard du territoire afghan, mais à partir de celui de la réalité canadienne. Nous croyons que les partisans de la transformation de l'intervention militaire canadienne ne tiennent pas compte du contexte

politique canadien dans lequel cette intervention a pris forme. Si on situe l'intervention militaire à partir des intentions politiques du gouvernement canadien, il y a de fortes corrélations entre l'intervention militaire canadienne en Afghanistan et celle des États-Unis en Irak.

Pour les organisations syndicales comme la nôtre, ce que nous constatons, c'est que le gouvernement canadien a fait sienne la logique de guerre permanente qui a débuté avec le 11 septembre 2001. Ce que nous comprenons aussi, c'est que le gouvernement canadien utilise des concepts comme « la guerre contre le terrorisme » ou celui de « la sécurité nationale » pour redéfinir un nouvel ordre social. Nous devons dénoncer les retombées négatives de l'utilisation de ces concepts lorsque le gouvernement canadien cherche à justifier une intervention militaire. En corollaire, on doit aussi dénoncer les dommages collatéraux de ces concepts au Canada lorsqu'ils mènent, par exemple, à la suspension des droits fondamentaux des citoyennes et des citoyens d'origine étrangère, comme l'ont démontré l'affaire Charkaoui et l'affaire Arar.

Une autre question qu'il faudra par ailleurs élucider est le rôle des organisations humanitaires étrangères qui se sont déployées sur le territoire afghan. Il ne faut pas oublier que certaines ont dû quitter le pays parce qu'elles n'étaient pas en mesure de fonctionner d'une manière autonome il y a quelques années. En ce qui concerne les organisations humanitaires qui interviennent présentement sur le sol afghan, une question se pose : quelles sont les difficultés vécues face à la présence des armées étrangères? Quelle est l'énergie supplémentaire qui est dépensée pour y travailler d'une manière minimalement acceptable ?

Nous croyons qu'un débat citoyen doit avoir lieu sur les interventions militaires effectuées au nom de la démocratie. Nous croyons que le gouvernement canadien cherche, au nom de la démocratie, à imposer un changement de régime de l'extérieur. Cette intervention engendre des situations aberrantes sur les plans économique, social, politique et humanitaire. On ne peut imposer la démocratie par la force!

Le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) exige donc le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan et revendique le développement d'un plan de médiation acceptable pour la population afghane. Le développement de ce plan n'est cependant pas conditionnel à la présence de l'armée canadienne ou d'autres forces étrangères. Il exige également que le Canada augmente l'aide au développement aux organismes locaux et à un gouvernement légitimement constitué dont les actions seraient suivies par les Nations Unies.

Le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) entend faire la promotion de sa position sur l'intervention canadienne en Afghanistan avec l'ensemble des organisations et des individus de la société civile qui partagent cette opinion.

René Charest
Secrétaire général
Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)